L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 18 MARS 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 Mars 1879.—Temps doux et partiellement couvert, vents du sud, baisse de la température suivie d'[illegible].

Température du 17 mars 1879.

Thermomètre de C. Dumassin, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	58	14
Midi	64	18
3 P. M.	60	16
6 P. M.	56	13

Station météorologique.

Lundi, 17 mars, 3 h. 48 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	60	Louisville, Ky.	33
Atlanta	60	Memphis, Tenn.	33
Corsicana, Tex.	54	Mobile, Ala.	55
Caire, Ill.	34	Montgomery, Ala.	57
Chattanooga, Tenn.	37	Nashville, Tenn.	33
Cincinnati, O.	33	New Orleans, La.	56
Davenport, Iowa	27	Omaha, Neb.	24
Dubuque, Iowa	26	Pittsburgh, Pa.	31
Galveston, Texas	52	Savannah, Géo.	60
Indianola	49	Shreveport, La.	51
Keokuk, Iowa	29	St Louis, Mo.	30
Key West, Fla.	75	St Paul, Minn.	23
La Crosse, Wi.	21	Vicksburg, Miss.	47
Leavenworth, Kan.	32	Yankton, D. T.	27

Hauteur des eaux au-dessus du niveau des plus basses:

Augusta	6.07	Nashville, Tenn.	7.30
Caire, Ill.	37.07	New Orleans*	5.08
Cincinnati, O.	36.30	Omaha, Neb.	5.02
Davenport, I.	4.03	Pittsburgh, Pa.	3.03
Keokuk, Iowa	5.05	Shreveport, La.	16.00
La Crosse, Wis.	2.06	St Louis, Mo.	12.00
Leavenworth, K.	7.06	St Paul, Minn.	2.00
Louisville, Ky.	12.00	Vicksburg, Miss.	[illegible]
Memphis, Tenn.	19.00	Yankton	3.00

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. H. VAN HEUSEN, Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières quarante-huit heures:

MARIAGES.—John Folden, à Mlle [illegible]; Frank Santiago à Mlle Mathilde Davis; Alexander J. Cardenas à Mlle Bertha Fels; E. M. Clark à Mlle Louisa Baker; Mitchell Rachal à Mlle Cecelia Robertson; Louis Etienne à Mlle Coralie Etienne; George H. Block à Mlle Mary Kesler; James C. Pharen à Mlle Mary E. Alexander; George Arnauld à Mlle Rosalie Noel; Abraham Katz à Mlle Louise Samuel.

NAISSANCES.—Mme Andrew K. Brown, une fille.
Mmes A. V. Wegas, un garçon.
.. Jules A. Gauche, une fille.
.. Joseph Fishet, une fille.
.. Alfred R. Blount, une fille.
.. Peter Hoffman, une fille.
.. Emmanuel Bodenheimer, un garçon.
.. Samuel Black, une fille.
.. John Carter, un garçon.
.. August Gilles une fille.
.. Pierre Navailles, une fille.
.. John F. Geyer, une fille.
.. Oscar F. Jones, un garçon.
.. Charles Lawson, un garçon.
.. Ben Raby, une fille.
.. Malcolm J. McFarlaine, une fille.
.. Jean Lalanne, une fille.

DÉCÈS.—Horace C. Hemenway, Jr., 10 ans.
Joseph Alexandre, 90 ans.
Caroline B. Sanes, 68 ans.
Mme Mathilde J. Bevrotte, 37 ans.
Mme Eliza Gerrea, 26 ans.
Charles Edward, 4 ans.
Marie Baptiste, 13 ans.
James Niel Nevin, 77 ans.
Felicia J. Lepine, 19 ans.
Bernard Zay, 53 ans.
Pierre Prantos, 68 ans.
Mme Edward Jean, 30 ans.
Anthony McHale, 47 ans.
Jean P. Gabeight, 39 ans.
Wm. Fernandes, 33 ans.
Joseph N. Bass, 17 ans.
Pauline Philips, 19 mois.
Patrick Hamilton, 55 ans.
James Carey, 21 ans.
Elsa Johnson, 5 ans.
John Raymond, 12 ans.
Patrick Brady, 46 ans.
Mme Elizabeth Fullender, 60 ans.
Francisco Desimone, 57 ans.
Mlle Marian H. Wingate, 38 ans.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nile Orléans, 84 personnes, dont 17 de phthisie pulmonaire, 4 d'apoplexie, 2 de congestion cérébrale, 10 de pneumonie, 3 de maladies de cœur, 3 de bronchite aiguë, 4 de diarrhée, 4 de maladie de bright, chronique, 3 de péritonite, 3 de vieillesse.

AGES.—Au-dessous de 1 an, 19; de 1 à 2 ans, 1; de 2 à 5 ans, 3; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 4; de 20 à 25 ans, 7; de 25 à 30 ans, 2; de 30 à 40 ans, 10; de 40 à 50 ans, 11; de 50 à 60 ans, 11; de 60 à 70 ans, 11; de 70 à 80 ans, 6; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans 1; non déclarés, 1.

NATIONALITÉS. — Français, 4; Allemands, 10; Irlandais, 7; Louisianais, 42; Espagnols, 1; Américains (autres que Louisianais) 20.

Il est mort 45 personnes du sexe masculin, y compris 15 de couleur; 39 du sexe féminin, y compris 23 de couleur.

Il y a eu 10 décès à l'hôpital de charité et 1 à l'Asile française.

Les coroners ont délivré 13 certificats de décès. Il y a eu 10 morts-nés, dont 3 de couleur.

Paragraphes.—Le nouveau maître de poste est entré en fonctions. Le transfert ne s'est fait qu'après des heures de travail. Le samedi dont M. McMillen pourra disposer étant de six mille piastres au-dessous de celle qu'avait M. Badger. Il s'en est suivi le renvoi de commis et une réduction de salaires. M. Edward R. Hunt est surintendant, place qui est substituée à celle de sous-maître de poste; Mr M. M. Fuller est chargé de la distribution; M. J. J. Maguire de l'expédition. Les fonctions de caissier sont confiées à M. F. E. Parmele, celles de chef du département des mandats de poste—*money orders*—à M. C. D. Sturtevant, remplaçant de M. J. B. Roudanez, qui occupait la place depuis nombre d'années et en remplissait les devoirs à la satisfaction des autorités de Washington et du public. M. Thomas Ong est sous-surintendant. M. Wm. L. Hambleton vend les timbres. M. Carter reste aux bureaux particuliers de M. McMillen. M. Pat Buckley est commis aux boîtes. La moitié des anciens employés est congédiée, pour cause d'économie.

—L'officier Pellister a arrêté William Smith ou David Green, ou bien encore Morrison, qu'il accuse d'être le voleur qui a déchargé un pistolet sur l'officier L. Avrills, au coin des rues Bagatelle et Craps.

—M. O'Neil, capitaine du cinquième precinct, a retrouvé quatre cents dollars de bijoux et d'argent qui avaient été enlevés de chez Mme Ghiso; il a ensuite fait prisonniers David Mullick et Lilly Keeley, sur lesquels pèsent des soupçons.

—M. James Lewis a été élu président du comité républicain de paroisse, malgré la candidature de M. Henry C. Dibble; M. Thomas C. Wickham en est vice-président, M. O. P. Fernandez secrétaire, M. S. S. Francisco correspondant, M. John Reynolds sergent d'armes.

—A la deuxième cour de district, la succession de Catharine Fickessen et celle de Mme Joséphine Landusalles sont ouvertes; Margaret Levy a été émancipée.

—M. Quitman Hunt, habitant de Pascagoula, se rendait à Alexandrie, en Louisiane. A quatre heures et demie, il était à bord du Bart Able, regardant les journaliers qui transportaient le frêt, du quai sur le bateau. Un jeune homme l'accoste, entame la conversation, lui parle de l'atmosphère, du beau temps, des récoltes et lui annonce qu'il part pour Alexandrie, où il fait un commerce. "J'attends des marchandises, ajoute-t-il, mais ne les vois pas venir; je ne comprends pas ce retard. Seriez-vous assez aimable pour m'accompagner jusqu'au magasin?" M. Hunt quitte avec lui le bateau. En route, ils rencontrent un *gentleman* qui dit au nouvel ami de M. Hunt: "M. Stewart, vos achats sont à bord; voudriez-vous solder ce petit compte?" et il lui présente un *bill* de cent dix dollars. M. Stewart n'avait pas la somme sur lui; M. Hunt la lui avance; il reçoit en garantie un chèque tiré sur la State National Bank et portant la signature de Wm Lang & Cie. Les deux amis vont ensuite à l'hôtel de ville, où M. Stewart disparaît. M. Hunt s'aperçoit alors qu'il y a de l'irrégularité quelque part; il court à la station centrale où il raconte son odyssée. Les aides Pecora et Hennessey se mettent aussitôt en campagne, et arrêtent John Forster, que M. Hunt reconnaît. Forster proteste de son innocence.

—Lisez attentivement, présentez-vous à la porte de la salle St-Patrice, et, moyennant soixante-quinze sous, dont vingt cinq pour un siège réservé, vous habiterez, durant deux heures, le monde des esprits. C'est ce que disaient aux citoyens de la métropole une demoiselle et son compagnon. L'auditoire n'était pas des moins nombreux, et chacun manifestait de l'impatience à s'élancer du milieu—aujourd'hui si triste—où il est, vers les régions plus sereines et plus heureuses. L'ouverture de la séance est un peu embrouillée; les spectateurs, néanmoins, ne sont ni exigeants ni sévères. De petits morceaux de papier sur lesquels des noms sont écrits, passent ou ne passent d'une enveloppe à une autre, créant une surprise désagréable, puis un déplaisir évident. On murmure, et les artistes se troublent. Une seconde tentative, pas moins heureuse que la première, éveille chez les spectateurs un inquiétant besoin de renseignements sur le véritable état des choses. Un désappointé, peut-être un incrédule, pousse en ce moment un cri fatal aux opérations: "nous sommes trompés!" Il n'en fallait pas autant, dans la disposition où étaient les esprits—de ce monde. Les artistes s'en émeuvent, et demandent que la toile se baisse, en promettant que quand elle se lèvera de nouveau, tout s'expliquera. La toile se baisse, mais ne se relève pas. On attend vainement la reprise des affaires. Les spectateurs ne peuvent plus contenir leur indignation; quelques-uns d'entre eux se glissent derrière le rideau: vide et solitude complètes. Ils descendent dans la rue et y cherchent la demoiselle et son compagnon; ils vont d'hôtel en hôtel, puis, informés que les faux intermédiaires avaient été arrêtés sur le Lafayette square, courent à la station de police. Un des dupés veut d'abord formuler une accusation d'obtention d'argent à l'aide de faux prétextes, mais il y renonce et les prisonniers sont relâchés.

—Deux jeunes garçons se battaient dans la rue des Magasins; l'un d'eux ayant eu le dessous, s'est éloigné de son adversaire en disant qu'il allait s'armer. Il est entré dans une maison, et en est sorti, peu après, tenant un couteau à la main, puis s'est élancé sur le vainqueur, qui essayait de l'éviter. Des messieurs, témoins de l'acte, ont cherché à apaiser le jeune furieux et lui ont conseillé de renoncer à son projet ou de leur remettre son arme; il leur a répondu par des paroles insultantes. Décidés à empêcher l'effusion de sang, les messieurs ont appelé la police, [illegible] ne s'est présenté sur le [illegible] voyant qu'une [illegible] table, a fait [illegible] aux messieurs, et il est [illegible] engagé à ne plus troubler la paix.

—L'entrée de la douane va être interdite à ceux dont la présence dans l'édifice fédéral n'est pas nécessaire.

—A la cour criminelle supérieure, A. W. Walker, déclaré coupable de port d'armes cachées, a été condamné à dix jours de prison de paroisse. Il y est depuis quinze jours.

—M. C. G. McVan est toujours employé du bureau de poste; il reste au département des timbres de journaux et des abonnements aux boîtes.

—M. P. R. Holbrook, commis en chef de M. McMillen, à l'époque où celui-ci était chargé de la distribution des pensions fédérales, est nommé au chef aux timbres.

—Thomas Glenan, arrêté au coin des rues Dumaine et Franklin, est accusé d'être dangereux et de s'être évadé du pénitencier de Jefferson, État du Missouri.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $19,095 27, dont $2,307 06 provenant du département du revenu intérieur, $41 58, en espèces, pour droits, $1,956, en billets, pour droits, $1600 provenant du bureau de poste, $649 de différentes sources.

—Le dépôt du cercueil a pénétré, hier matin, la tombe du corps de la petite fille qui a été noyée dimanche, dimanche matin, sur la Grande Route, par la chaloupe de son père, M. Henri [illegible].

—Joseph Bourgeois, accusé d'avoir blessé Valery [illegible], s'est constitué prisonnier hier.

—M. Badger a ordonné la [illegible] des clefs qui se tiennent d'habitude au haut du grand escalier en fer.

—Le bruit courait, hier, que cinquante des employés actuels de la douane seront congédiés le [illegible].

—M. Wharton, Maréchal des États-Unis, recevra le 20 du courant la paroisse Tensas, où il exerce des charges politiques.

—M. S. S. Waters a été nommé [illegible] de la douane, en remplacement de M. Tucker, révoqué.

—M. Benoit [illegible], qui s'est tiré un coup de pistolet dans la tempe le 30 du mois courant, est [illegible] à l'hôpital de charité, des suites de sa blessure.

—Le coroner Markey a fait, hier, une enquête sur la mort de Lecoq qui tenu Leo Rouvement, tué Mr. Adams et Capt. [illegible] en présence d'un grand nombre de témoins; le jury a rendu un verdict déclarant que M. Clark [illegible] et qu'il a été tué par M. Adams.

—Une arrestation.—Mme Adèle Duplessis dit Dupuis, dans la rue Esplanade, entre les rues Claiborne et Dauphine, Pedro Mignoche, qu'elle accuse d'avoir assassiné Felipe Loya en 1873, sur le Lac Borgne, paroisse St Bernard.

Elle est la belle-fille de la victime. Interrogée par le magistrat, elle a répondu par la déclaration suivante:

"J'ai été venir à la Nouvelle-Orléans à cause de la maladie de mon enfant. En me rendant à la pharmacie du Dr Lindé, j'ai reconnu l'homme qui, il y a six ans, a tué mon beau-père. J'ai appelé les officiers de police (le sergent O'Rourke et le caporal Moran) et il a été arrêté.

"Un dimanche, vers la fin de février 1873, nous allions, en esquif, de notre résidence, sur le Lac Borgne, à l'église St-Bernard, paroisse St-Bernard. Nous longions tranquillement le canal de l'Ile aux Vaisseaux; tout-à-coup, Pedro Mignoche, qui se dirigeait rapidement vers nous, en pirogue, nous cria de nous arrêter; mon beau-père l'attendit. Mignoche, en arrivant près de lui, l'accusa d'avoir parlé de lui et de sa famille; mon beau-père se préparait à lui répondre, quand Mignoche, qui était armé d'un fusil, le tira à bout portant. Il est mort à [illegible] dans le bateau de [illegible] qui expira instantanément. Le criminel s'enfuit. Nous revînmes chez nous avec le cadavre.

"Il y a cent ans, j'eus une querelle avec Loya, sur le Lac Borgne. Il me qualifia de [illegible] et disait au sujet de ma femme [illegible] que je la battais. [illegible] je sais le métier de pêcheur; je transporte mon poisson au Lac au marché. Un dimanche, peu de temps après la querelle qui avait eu lieu sur l'Ile, je rencontrai Loya dans le canal; sa famille était dans un esquif. Je fis à lui [illegible] je lui demandai s'il avait [illegible] qu'il avait insulté ma femme; il se saisit aussitôt de son fusil, qui était en dans l'embarcation, et fit feu sur moi; je ripostai avec mon fusil; la balle l'atteignit à la bouche.

"La charge de mon fusil était du plomb de canards, No 6. Lorsque j'aperçus Loya, il allait dans une direction et moi dans une autre. J'ai voyagé de l'Ile à la Nouvelle-Orléans, depuis lors, et aucune accusation n'a été portée contre moi. Les habitants de l'Ile savaient ce qui s'était passé, mais ni eux ni les autorités de la paroisse St Bernard ne m'ont fait arrêter."

Mignoche a été traduit hier, devant le juge Miltenberger qui l'a envoyé à la prison de paroisse, et l'y gardera jusqu'à ce que les autorités de l'endroit qui a été le théâtre de son crime, le réclament.

Incendie.—Un incendie a éclaté, hier matin, au No 383 de la rue Dryades. La bâtisse, qui est en briques et à étage, a été complètement détruite. M. Auguste Marks, marchand de dry goods, l'occupait. Le fonds et les installations sont couverts par une assurance de douze cents dollars.

La résidence de M. Jacob Slemmer—bâtisse en briques et à étage, portant le No 379 de la même rue—a été également la proie des flammes.

Le magasin de chaussures de M. Joseph Tautman a été légèrement avarié.

Il n'est rien resté du magasin occupé par M. J. T. McKenna, marchand. Le stock était assuré.

Les flammes ont ensuite presque entièrement consumé le No 373—toujours la même rue. C'est un magasin occupé par M. Thomas W. Behan, marchand de thés. Le fonds est couvert par une assurance.

Mme Loeb, propriétaire du magasin où l'incendie a commencé, a une assurance. M. Marks, dont le fonds était évalué à dix huit mille dollars, a deux assurances de cinq mille dollars.

On croit, jusqu'à présent, que la perte est de cinquante mille piastres.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Jules P. Zatarian à Mme Ellen O'Brien, un terrain avec bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Victoire, Espagne, Mandeville et Moreau $525

Jacob Mattern à Therese Mattern, un terrain avec bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Cliquet, Louisa, Morales et Urquhart $400

La fête de Saint Patrick.—Les Irlandais de notre ville ont célébré, hier, avec grande pompe, la fête du patron de la verte Erin, en dépit de l'inclémence du temps. Comme le veut une coutume de date ancienne, les diverses organisations charitables composées exclusivement de l'élément irlandais, se sont formées en procession et ont parcouru les principaux quartiers des districts supérieurs de la ville. Dès dix heures du matin, le grand boulevard Canal avait pris son animation des jours de fête; la foule s'y pressait pour assister à la formation du cortège. Musique et bannières en tête, la colonne s'est mis en marche dans l'ordre suivant:

Les Irish Rifles, commandés par le Capt. John Fitzpatrick.

Division No 1 Ancien Ordre des Hiberniens—Officiers, W. J. Kelly, président; M. Burns, vice-président; James Killelea, secrétaire, et H. McCloskey, trésorier.

Division No 2 Ancien Ordre des Hiberniens—Officiers. John Hodgins président; M. Quade, vice-président; T. J. O'Sullivan, secrétaire; Wm Cunningham, trésorier.

Seconde Division. Marshal M. J. Hodgins. Aides Jas. Nash et P. M. Harnan.

Les Mitchell Rifles, sous le commandement du Capt. M. Cooney.

Les Behan Zouaves, commandés par le Capt. Geo. H. Lord.

Division No 3 Ancien Ordre des Hiberniens—Président, P. Trower; vice-président, D. Mullan; secrétaire, P. Cody; trésorier, D. Mulligan.

Division No 4 Ancien Ordre des Hiberniens—Benjamin Kelly, président; M. Rooney, vice-président; John Gaynor, secrétaire; P. McCloskey, trésorier.

UNE LETTRE AU PRÉSIDENT GRÉVY. — La lettre suivante a été adressée au président de la République française:

Paris, 26 février 1879.

A Son Excellence Jules Grévy, président de la République française.

Monsieur le président,

Le 2 de ce mois, le télégramme suivant vous a été transmis par le câble transatlantique: "Des citoyens des deux Républiques, réunis à un banquet pour le traité de commerce franco-américain, vous envoient leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits." J'ai l'honneur de vous confirmer, au nom du comité national de Washington pour le traité franco-américain, ce télégramme qui vous était adressé de Boston par le comité de Massachusetts.

Les sentiments manifestés dans cette dépêche sont ceux de tous les États de l'Union. C'est pourquoi le comité national de Washington, dont je suis le délégué en France, me charge d'en renouveler ici l'expression.

Les membres des deux Chambres du Congrès, qui composent ce comité espèrent que l'union des deux grandes Républiques ne se bornera pas à de simples manifestations de bon vouloir platonique, mais qu'elle contribuera à établir entre elles des relations commerciales de plus en plus étendues, en réduisant leurs tarifs douaniers dans un esprit de juste réciprocité.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mon profond respect

Signé: ERNEST BRULATOUR,
Secrétaire général du Comité national de Washington.

RÉGÉNÉRATION DE L'ART DRAMATIQUE.—Le 1er mars, à trois heures, le sous-secrétaire d'État des beaux-arts a reçu les directeurs des théâtres de Paris.

Le sous-secrétaire d'État leur a expliqué quelles étaient ses intentions et dans quel esprit il se mettait à l'œuvre.

Il a lu et développé une lettre qu'il adresse aux inspecteurs des théâtres et a demandé aux directeurs de vouloir bien apporter leur concours au gouvernement de la République.

Le sous-secrétaire d'État a ensuite entendu les observations et les vœux des directeurs, et les a assurés que toutes les questions qui lui seraient soumises seraient examinées avec le plus grand intérêt.

Voici la lettre dont nous parlons, et dont nos lecteurs apprécieront eux-mêmes l'excellent esprit.

A Messieurs les inspecteurs des théâtres.

Messieurs,—La République a beaucoup à faire pour le théâtre; et en vous confiant les délicates fonctions d'inspecteurs, je crois devoir vous indiquer quels concours j'attends de vous, dans l'œuvre de régénération si nécessaire que nous entreprenons.

Si l'art dramatique est en décadence, c'est que depuis trop d'années la France, tenue en tutelle, avait vu ses libertés politiques supprimées.

Au théâtre, les œuvres nobles et viriles étaient suspectes; ce qui parlait à l'homme de sa dignité, de sa liberté, de ses hauts devoirs, était proscrit. Un art corrupteur s'était emparé de la scène; on voyait s'y étaler effrontément la licence. L'art semblait n'avoir plus qu'un but: amuser; et pour amuser, il descendait jusqu'à la grivoiserie et [illegible] jusqu'à la dépravation.

Nous voudrions que l'art dramatique fût ramené à un idéal plus mâle et plus fier; que le théâtre fût une école.

L'art que nous voulons, c'est celui qui élève, non celui qui dégrade. L'œuvre que nous aimons, c'est celle qui assainit, non celle qui corrompt.

Il faut que la puissante influence du théâtre nous vienne en aide et seconde les efforts que nous faisons pour instruire le peuple, pour le fortifier, pour le faire de plus en plus digne d'exercer le pouvoir que met entre ses mains la République, afin de donner à la France la grandeur morale qui convient à une démocratie.

Pour cela, donnons en politique toute la liberté compatible avec le maintien de la paix publique, et gardons notre sévérité pour les couplets licencieux et les pièces immorales, nous souvenant, messieurs, que les deux principes de la République sont: la dignité et la liberté.

Le sous-secrétaire d'État du ministère des beaux-arts:
EDMOND TURQUET.

—Un écho du Mardi-Gras entendu, hier, sur la place:
"Te rappelles-tu, seulement, cette fameuse douzaine d'huîtres!...."
"Parbleu; si je me le rappelle.... puisque j'en étais!...."

L'INCIDENT LÉON SAY A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 28 février 1879.

Présidence de M. Gambetta.

Les élections de MM. Le Maguet, à Pontivy, et Gavini, de l'arrondissement de Corte (Corse), sont validées.

M. Anisson-Duperron demande à interpeller M. Léon Say sur les raisons qui ont empêché le ministre de faire connaître son opinion, en temps utile, sur la conversion de la rente 5 o[o.

M. Léon Say, ministre des finances, demande la discussion immédiate.

M. Anisson-Duperron déclare que si le gouvernement était le seul juge de la question d'opportunité de la conversion, il n'en est pas moins vrai que M. Léon Say a déjà été invité à donner, dans la Chambre, son avis sur la question.

Il fait remarquer que, lors de l'élection de la commission du budget, on avait pu croire que la commission était disposée à proposer la conversion. C'était alors que M. Léon Say eût dû faire connaître son avis.

Il ne l'a fait qu'hier, et cette déclaration tardive a eu pour résultat de produire une hausse considérable dans les cours du 5 0[0; d'où un désordre dans le marché et des ruines énormes. Cela est très dangereux pour la situation économique du pays.

M. Léon Say, ministre des finances: Le 13 février, j'ai été interpellé par un membre de cette Chambre qui m'a demandé de faire connaître l'opinion du gouvernement sur la question de la forme de la conversion, lorsque la conversion se ferait.

J'ai répondu que la question de forme étant liée à celle de fond, je ne pouvais avoir une opinion sur la forme de la conversion avant que la question de fond eût été portée à l'ordre du jour, et j'ai ajouté que j'entendais réserver en pareille matière l'initiative du gouvernement.

Y a-t-il eu malentendu sur ce mot *initiative?* Je le crains.

L'initiative du gouvernement, c'était son droit de n'être pas obligé, chaque jour, de se prononcer sur la question de l'opportunité de la conversion.

J'ai dit en même temps que la commission du budget allait se réunir, et que je m'expliquerais devant elle. Aussi n'ai-je pas été médiocrement étonné de voir cette question, au point de vue de l'opportunité, mise à l'ordre du jour des bureaux. C'était un coup porté à l'initiative que j'avais demandé qu'on réservât au gouvernement......

M. Allain-Targé: Sous Louis-Philippe, la conversion a été votée sur l'initiative d'un membre de la Chambre.

M. le comte de Douville-Maillefeu: C'est odieux!

M. le Président: Je vous invite, M. de Douville, à ne pas employer de pareilles expressions, qui m'obligeraient, à regret, à vous appliquer les sévérités du règlement.

M. le ministre des finances: C'était amener dans le public ces émotions qu'on m'impute à tort d'avoir fait naître, et dont je repousse la responsabilité.

Dès que la commission du budget a été constituée, et a pu officiellement m'entendre, j'ai cru nécessaire de sortir d'une réserve dont on n'aurait pas dû me forcer à me départir.

J'ai dit dès ce premier jour, à la commission, ce que pensait le gouvernement sur la question d'opportunité? Le cabinet s'est réuni jeudi: à onze heures un quart, il avait pris sa décision. Cette décision, je n'ai pas voulu la garder pour moi seul, je l'ai communiquée *immédiatement* à M. le syndic des agents de change. Si je ne l'avais pas fait, vous me l'auriez reproché. (Très bien! très bien à gauche.)

J'avais adressé une dépêche télégraphique à M. le président de la commission du budget, pour le prier de la réunir et de vouloir bien m'entendre. Devant la commission, j'ai déclaré l'opinion du gouvernement sur l'opportunité, en disant que la situation économique et financière du pays, que l'état des capitaux rendaient, à nos yeux, la conversion inopportune. Et c'est là une situation qui ne peut pas s'évanouir demain.

Cette déclaration, je le répète, je l'ai faite dès que le gouvernement a eu pris une résolution que j'avais espéré qu'il n'aurait pas à prendre.

Si l'on m'adresse ainsi tous les jours des interpellations sur des sujets aussi délicats, je ne puis être responsable des émotions qui pourront en résulter dans le public: la responsabilité en doit retomber sur les auteurs des interpellations. [Exclamations sur divers bancs à droite.]

M. de Douville-Maillefeu proteste contre la théorie que l'initiative de la Chambre serait limitée dans les questions de ce genre. Elle a, dit-il, le droit d'intervenir.

M. Janvier de La Motte insiste de nouveau.

L'incident est clos.

VICTOR HUGO ET L'AMNISTIE.—Dans la séance du sénat du 28 février, Victor Hugo a prononcé un discours dont voici l'analyse:

M. Victor Hugo: Messieurs, tout ce qui peut être dit sur les causes de l'amnistie, a été dit, et je n'ai rien à ajouter à ce que vous avez entendu à ce sujet.

Il n'y a que deux choses à faire: la grâce ou l'amnistie.

Qu'est-ce que la grâce? C'est la peine!—Qu'est-ce que l'amnistie? L'effacement!

Ici, le pouvoir exécutif intervient et vous dit: La grâce dépend de moi; l'amnistie dépend de vous. Combien ces deux solutions sont différentes! Faites des catégories, et, alors, se produiront les conséquences que voici: ici, le délit se maintient; là, le fait disparaît. On cherche à compenser le pour et le contre. Mais vous verrez toutes ces demi-mesures irriter, toutes ces plaies saigner, les haines s'aviver. Vous verrez, enfin, le sombre réveil des colères.

Si, au contraire, vous acceptez la grande solution, la vraie amnistie pleine et entière, alors vous aurez la paix subite et vous n'entendrez plus que le bruit immense et profond de la guerre civile qui s'éteint.

Les guerres civiles ne sont jamais finies; elles ne sont qu'apaisées...(Bruit).

La guerre civile, qui l'a allumée? Tout le monde et personne! (Mouvements divers).... Il n'y a pas deux lois, il n'y en a qu'une: la droiture.

Vous êtes un gouvernement nouveau, établissez-vous par des actes considérables; que vos premiers pas soient décisifs, soyez simples, dignes et grands.

La France a eu une phase terrible à traverser. Il y avait, d'un côté, la Commune, qui portait atteinte au grand principe de l'unité nationale; il y avait, de l'autre côté, trois monarchies et le pouvoir clérical....

M. de Gavardie: Que vous avez encensés!

M. V. Hugo: Vous avez brisé ces deux forces l'une contre l'autre. Vous en avez tiré la clémence, vous en avez tiré la République! C'est ainsi que de deux sources de ténèbres vous avez fait jaillir la lumière. (Applaudissements à gauche.)

Le carême est venu, mangez vos Shadines.

LES INONDATIONS EN FRANCE.—Nous lisons dans la *République Française* du 2 mars:

On télégraphie du Madrid, le 27 février:

De grandes inondations ont eu lieu en Navarre et dans l'Aragon.

Il est tombé beaucoup de neige dans les montagnes.

A Paris la Seine a atteint hier le maximum de la crue et ne peut que diminuer.

Les journaux de province nous apportent toujours des nouvelles des inondations.

Les habitants d'Assencières, dit l'*Aube*, assistent à un spectacle tout à fait nouveau pour eux. Ce pays ne possède pas en temps ordinaire le plus petit ruisseau; maintenant, l'eau apparaît de tous côtés. Les puits, qui n'ont pas moins de 60 pieds de profondeur, sont autant de fontaines. Le cimetière est complètement envahi. Plusieurs habitants ont dû abandonner leurs maisons et chercher asile dans d'autres villages.

A Leyde, [illegible] débordements. Une véritable rivière s'est formée, traverse la plaine et se jette dans la Barbuise, à Fontaine.

A Charmont, cette même Barbuise déborde de tous côtés; l'eau entre dans les caves. Dans plusieurs parties, les champs ont été coupés pour donner passage à l'eau qui menaçait de couvrir des contrées entières.

Nous lisons dans le *Moniteur ardennais*: L'Aisne fait des siennes: elle est répandue extraordinairement, car, dit-on, depuis trente ans, on n'a rien vu de pire. Ce n'est pas tout, l'infiltration des eaux de cette rivière à travers la terre se fait sentir à cinq et six kilomètres, dans certains endroits, comme à Saint-Loup-en-Champagne.

Les journaux de Bordeaux nous apprennent qu'à la Bastide l'eau continue à se retirer. Elle ne descend guère, cependant, au-dessous du niveau de la rivière. Il en résulte que les bas-fonds du quartier de la Bastide sont inondés encore. La difficulté sera d'épuiser ces endroits.

Entre Souys et La Bastide, les eaux séjournent encore par grandes nappes dans les vignes et les champs; il en est de même pour la partie qui s'étend entre le chemin de fer et la rivière.

Bien des maisons, construites dans les bas-fonds, restent occupées par les eaux. Néanmoins, les services sont assurés partout.

DÉPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Un article d'Edmond About.

Paris, 13 mars.—Le XIXe Siècle contient ce matin un article très remarquable dans lequel M. About propose que M. Waddington reste ministre des affaires étrangères et abandonne la présidence du conseil à M. Le Royer, ministre de la justice, qui est un orateur parlementaire.

Gambetta et la "République Française."

Londres, 13 mars.—Le correspondant parisien du Times affirme que M. Gambetta a déclaré mardi, à un dîner officiel, qu'il n'était plus pour rien dans la rédaction de la République Française.

Changements dans la magistrature.

Paris, 13 mars. — Un décret révoque onze procureurs; un certain nombre d'autres sont changés de résidence.

M. Ranc à Paris.

Paris, 13 mars.—M. Arthur Ranc est attendu à Paris ce soir. Il est probable qu'il sera prochainement nommé député.

Retraite probable de M. Waddington.

Londres, 15 mars. — Une dépêche de Paris dit qu'il est probable que M. Waddington renonce prochainement à la présidence du conseil.

Londres, 17—Le correspondant parisien du Daily News dit que l'on pense généralement que M. Waddington ne peut rester premier ministre et il est probable qu'il consentira à rester dans le cabinet comme simple ministre. On cite M. Fournier comme devant succéder à M. Léon Say qui doit se retirer.

Renforts anglais envoyés à Burmah.—La situation des résidents européens.

Londres, 16—Dans la Chambre des Communes, vendredi soir, sir Stafford Northcote, répondant à une demande relative à l'envoi de troupes anglaises dans le Burmah, a lu le télégramme suivant de Lord Lytton, vice-roi de l'Inde, en date du 8 mars:

La garnison anglaise a été renforcée à la demande du commissaire en chef et du lieutenant-gouverneur Eder.

Le résident anglais à Mandalay a annoncé que l'on y faisait des préparatifs de guerre, et que les autorités de Burmah fortifiaient les ports du pays, on craint que les étrangers ne courent des dangers.

Nous sommes avertis par des gens bien informés que la situation est précaire et qu'il y a à redouter dans un avenir prochain de tristes scènes. La garnison dans le Burmah était sur le pied de paix; elle était trop faible pour protéger la frontière, en cas de troubles. Le seule nouvelle des renforts que nous envoyons doublera la force de nos résidents à Mandalay.

Londres, 17—Le correspondant du Times à Lahore lui télégraphie qu'il a plu suffisamment dans toute la province pour assurer les récoltes du printemps; ce fait change entièrement la situation politique et financière; elle agit même sur la situation militaire, en ce qu'elle facilite l'approvisionnement de l'armée en grains et fourrage.

Une dépêche de Calcutta au Times dit que le commissaire en chef du Burmah anglais a à sa disposition une force suffisante pour protéger le territoire anglais. Mais la situation des résidents européens à Mandalay est extrêmement critique. Le seul espoir qui leur reste c'est la pensée que le roi et ses adhérents ne sont pas assez dépourvus de prudence pour se livrer à des actes hostiles qui les conduiraient finalement à la ruine.

Un télégramme privé de Rangoon contredit la dépêche spéciale au Daily News, du 14, disant que les Anglais allaient envoyer un ultimatum à Mandalay.

La situation au Caboul.—Propositions à Yakoob Khan.

Londres, 17—Le correspondant du Times à Lahore dit que le vice-roi est arrivé en cette ville. Il ajoute que les autorités de l'Inde ne croient au succès des anglais que quand les troupes marcheront sur Caboul.

La division Brown se concentre à Jellalabad, prête à marcher en avant, en cas de nécessité. On affirme que les allures de l'envoyé de Yakoob quand il s'est mis en communication avec le major Cavagnais, dénotaient de la défiance. Des conditions nettement définies ont été envoyées à Yakoob qui n'a pas encore eu le temps d'envoyer sa réponse.

La situation de la ville du Cap.

Londres, 15—Une nouvelle malle est arrivée de la Ville du Cap, à Madère, avec des nouvelles en date du 25 février.

Les Zulus sont restés inactifs. Le seul combat nouveau qui ait eu lieu a eu pour résultat la capture de bestiaux. Des renforts anglais sont arrivés, à Ste-Hélène, sur la frégate Shah, on les a envoyés renforcer le col. Pearson qui se trouve isolé à Ekowe.

Londres, 17—On dément le rapport suivant lequel le col. Pearson aurait été attaqué à Ekowe par des forces appréciables de Zulus, et qu'il les avait complètement défaites. Ce sont probablement les Zulus qui l'ont fait circuler pour engager les Anglais à retarder l'envoi de leurs secours à Ekowe.

Le gouvernement libre d'Orange a refusé de fournir du secours ou de permettre à ses citoyens de donner secours aux Anglais contre les Zulus, en invoquant sa constitution.

Londres, 17 — Le correspondant du Daily News à la Ville du Cap, écrivant à la date du 25, dit: On attend les renforts avec anxiété. Il y a des symptômes d'hostilités des natifs de tous les côtés. La tribu puissante des Basoutos manifeste des intentions de rébellion. Les volontaires et toutes les troupes disponibles ont été envoyés pour les tenir en respect. A Leydenberg, on s'attend à toute heure à une attaque de Secocoeni.

Dissolution des Cortès d'Espagne.

Madrid, 16—Plusieurs décrets ont été publiés—dissolvant les Cortès—fixant l'élection des députés au 20 avril, celle des sénateurs au 3 mai, élections qui devront avoir lieu en même temps en Espagne, à Porto Rico, à Cuba—convoquant les nouvelles chambres le 1er juin—nommant le marquis de Molins, ministre des affaires étrangères, le senor Albactis, ministre des colonies,—accordant une amnistie aux délits de presse.

Le plan de Bismark.

Londres, 17—Une dépêche de Berlin au Post dit que Bismark a nié, dans une soirée parlementaire, qu'il eût l'intention de dissoudre le Reichstag bientôt.

L'Autriche, suivant ce même journal, a donné à ses ministres à l'étranger des instructions pour soutenir les idées et les plaintes exprimées dans la note de Lord Salisbury.

Réduction des salaires dans les mines.

Londres, 17—Les propriétaires de charbon de Durham ont publié un avis annonçant, à partir du 15 avril, une réduction de 10 pour cent sur les gages des ouvriers qui travaillent à la surface du sol, et de 15 pour cent sur les salaires de ceux qui travaillent sous terre.

Constantinople, 16—Le sultan a enfin lancé son irade autorisant la conclusion d'un arrangement avec l'Autriche sur la question de Novi Bazar et avec la Grèce sur la délimitation des frontières.

Constantinople, 16 — Les dernières instructions envoyées à Muktar Pacha l'autorisent à offrir à la Grèce la moitié du territoire qu'elle réclame.

La faillite de Robt. Blacque.

Londres, 17. — Le passif de Robert Blacque, de Paris, dont la faillite a été annoncée, est de 5,000,000 à 6,000,000 de francs. Une maison suisse se trouve enveloppée dans cette faillite.

Un cardinal mourant.

Rome, 17.—Le cardinal Carlo Morichini, évêque d'Albano est mourant; il est âgé de 74 ans.

Défi à Rowell.

Weston, le marcheur américain, a adressé à sir John Astley une lettre dans laquelle il adresse un défi à Rowell.

Préparatifs de réception de Grant.

Philadelphia, 17—Un comité a été récemment nommé par le conseil de ville pour faire des préparatifs pour la réception du gén. Grant à son retour. Il sera voté des fonds pour transporter à San Francisco ce comité pour recevoir le général. Il est probable que le gouverneur Hoyt et le maire Stokely feront en personne.

Troubles entre noirs et blancs.

Montgomery, Alab., 17—L'ex-sénateur des États-Unis Goldthwaite est mort subitement hier.

Il y a eu des troubles à Helena, hier, par suite d'une querelle entre un blanc et un noir. L'affaire a pris des proportions telles, que le gouverneur a envoyé sur les lieux les carabiniers de Birmingham. Tout est maintenant tranquille. C'est à Helena que sont les principales mines de l'État.

Les inondations de Izegedin

Londres, 16—Une dépêche du 14 de Pesth annonce que les eaux baissent rapidement depuis jeudi.

Londres, 17—Le dommage causé par les inondations, à Izegedin est estimé à un million et demi de livres sterling. Le nombre de personnes noyées, est estimé de deux à trois mille, on va même jusqu'à élever le nombre des victimes à quatre mille, parce que la tempête a empêché la majorité des habitants d'entendre l'alarme.

Plusieurs vastes maisons se sont écroulées, samedi. Une d'elles a, dit-on, englouti sous ses ruines 80 (probablement 8) familles. Une autre a écrasé 56 personnes. Aujourd'hui, il y a encore beaucoup de malheureux sur les toits des maisons et sur les arbres.

La diphtérie a fait son apparition parmi les fugitifs à Isegod. 16,000 chevaux et bestiaux, et 90,000 moutons ont péri. L'eau s'écoule lentement. Samedi soir, elle n'avait baissé que de 3 pouces.

La gelée cause de grandes souffrances. On cite des détails navrants. Des femmes à bord des bateaux de secours ne voulant pas se séparer des cadavres de leurs enfants. Des réfugiés sur les digues se nourrissent de semences de maïs; des accouchements ont lieu dans les bateaux ou sur les plate-formes de chemins de fer, en plein air.

Entente entre Bismarck et le duc de Cumberland.

Berlin, 17—Le Tagblatt mentionne un bruit d'après lequel il y aurait une entente entre l'empereur Guillaume et le duc de Cumberland. Celui-ci renoncerait au trône du Hanovre et la Prusse donnerait son consentement à l'abdication du duc de Brunswick en faveur du duc de Cumberland.

M. Gladstone n'a pas été invité au mariage du duc de Connaught.

Londres, 16—D'après un correspondant du Edinburg Scotsman, M. Gladstone n'aurait pas été invité au mariage du duc de Connaught. Ce fait a été d'autant plus remarqué que les lords Granville et Hartington avaient tous les deux reçu des invitations.

WASHINGTON.

Affaire Cameron-Oliver.

Washington, 17—L'affaire de Mme Oliver contre l'ex-sénateur Cameron a été appelée aujourd'hui devant la Cour de Circuit. Mme Oliver a exposé ses rapports avec M. Cameron. L'affaire a été continuée à demain.

Le caucus des sénateurs démocrates.

Washington, 17.—Le caucus des sénateurs démocrates s'est réuni, comme il était convenu, cette après-midi, pour entendre le rapport du comité de 9 chargé, samedi, de préparer les présidences des comités permanents. Le comité a annoncé qu'il n'avait pas fini son travail. On lui a donné jusqu'à demain après-midi, après l'ajournement du Sénat.

Une discussion s'est élevée sur la question de savoir s'il fallait nommer les officiers du Sénat par scrutin de ballotage. On est convenu qu'il n'était pas nécessaire de se presser à cet égard. La question a été remise à jeudi.

Est venue ensuite la discussion sur les travaux auxquels devait se livrer le Congrès durant la session extraordinaire; se bornerait-il à voter les projets de loi d'allocation qui n'avaient pas été adoptés pendant la session dernière, et dans lesquels se trouvaient insérés certains amendements de la Chambre; à savoir, le rappel des lois fédérales d'élection et du serment d'épreuve pour les jurés, et l'interdiction de la présence des troupes aux polls. Toute la question a été renvoyée au comité composé des sénateurs dont les noms suivent: MM. Thurman, Saulsbury, Whyte, Keernan, Jones, de la Floride, Bailey, Lamar, Voorhees et Vance.

Il devra faire son rapport demain, s'il est possible.

Tous les sénateurs, démocrates étaient présents, excepté MM. Gordon, Maxey, Hampton. M. Gordon est malade; M. Maxey doit arriver ce soir, du Texas; le général Hampton n'a pas quitté la Caroline du Sud.

Washington, 17—Voici le premier scrutin pour l'élection de l'orateur: Randall, 75; Blackburn, 57; McMahon, 3; Morrison, 2; Cox, 4. Cela assure la nomination de Randall comme orateur.

Caucus démocratique.—Nomination de l'orateur.

Washington, 16—Il y avait une grande de excitation au capitole, ce soir. On avait donné des ordres d'exclure tout visiteur de tous les passages conduisant immédiatement à la salle de la Chambre. Beaucoup de personnes, néanmoins, se sont rassemblées dans le sous-sol.

Des centaines de personnes intéressées pénétrèrent jusque dans l'ancienne salle; mais elles ne purent pénétrer là où siégeait le caucus démocratique. M. Randall avait son quartier-général dans la salle du comité des allocations; M. Blackburn dans celle du comité des voies et moyens. Le comité a été appelé à l'ordre, peu après 7 heures.

L'Hon Henry Clymer présidait. Une résolution a été adoptée que ceux qui étaient présents devaient soutenir les nominations du caucus.]

On proposa d'abord de voter de vive voix, elle fut rejetée. On résolut enfin que chaque membre écrirait le nom qu'il avait adopté sur un papier et le déposerait dans la boîte au scrutin.

Le représentant Whittborn, du Tenn., proposa M. Randall, la nomination fut secondée par M. Cook, de la Géorgie.

M. Blackburn, Ky, fut proposé par M. Ewing, Ohio, et secondé par les représentants Acker et Hooker. M. Cox fut proposé par M. Warner. Hunton demanda que l'on entendît les candidats. La proposition fut rejetée.

Voici le résultat du scrutin: Randall 75, Blackburn 57, Cox 4, MacMahon 3, Morrison 2; total 141; majorité pour le choix 71. Randall a été déclaré en conséquence le candidat du caucus.

Quand M. Blackburne connut le résultat, il se présenta dans la salle et fit le discours suivant: Je ne puis exprimer aux membres qui m'ont soutenu les sentiments de reconnaissance pour les témoignages d'estime qu'ils m'ont donnés.

J'avais l'espoir que cette Chambre pourrait m'imposer la charge de sa présidence, je croyais pouvoir compter sur l'appui des représentants de la section avec laquelle je suis identifié.

S'il en avait été ainsi, il aurait été prouvé à ce pays que le Sud ne mérite pas le dédain dont il est l'objet. Si j'avais été élu, j'aurais regardé comme mon devoir, et c'eut été également mon plaisir, d'accorder à chaque section les mêmes droits et de ne viser qu'au bien général du pays.

Je me serais efforcé de prouver aux généreux amis du Nord qui m'ont soutenu dans cette lutte que leur confiance était bien placée. J'aurais essayé d'effacer toute trace d'un passé troublé. Je suis un homme de parti, non pas uniquement pour faire triompher un parti, mais parce que je crois honnêtement que le bien du pays dépend du triomphe des principes de mon parti. Maintenant, je regarde comme définitif le verdict de ce caucus; et je n'hésite pas à vous demander de rendre unanime le vote que vous venez de donner en faveur de M. Randall, comme orateur de la Chambre des Représentants du 46e Congrès. (Applaudissements.)

M. Randall est élu à l'unanimité.

Le Président nomme MM. Wood, N. Y., Hooker, Miss., Ewines, Ohio, pour aller informer M. Randall du résultat. Ces messieurs l'escortent à son arrivée à la chambre. Il prend la parole en ces termes Je vous remercie profondément et sincèrement de votre élection. Si elle est ratifiée demain par la Chambre des représentants, j'essaierai de remplir mes devoirs avec la plus stricte impartialité autant envers les hommes qu'envers les différentes sections; je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour servir les intérêts et améliorer la prospérité de tout le pays. (Applaudissements prolongés.)

On s'occupe de l'élection des autres officiers; les résultats ont déjà été donnés par le télégraphe.

Le Dr Harrison, de l'église méthodiste épiscopale, de Mount Vernon, est choisi comme chapelin. Le caucus s'ajourne.

Le vote total du caucus a été de 141; il manquait que 3 voix à la majorité démocratique du 46e Congrès. Il y a 4 membres encore à élire en Californie, et 3 vacances produites par la mort des représentants élus, Smith, N. Y. et Slelcher, Texas. MM. Randall, Blackburn et Cox n'ont pas voté et M. O'Reilly, de N. Y. était absent.

Caucus républicain.

Washington, 17—Les membres républicains de la chambre ont eu un caucus dans la salle de la chambre, ce soir.

Frye, du Maine, étant le président et Amos Townsend, du Ohio, le secrétaire. On s'occupe de la nomination des officiers de la chambre. Ont été élus unanimement: comme orateur, le général Garfield, de l'Ohio; comme commis de la Chambre, l'ex-membre J. H. Rainey, Car. du Sud; comme sergent d'armes, le gén. Jeremiah M. Rusk, Wisconsin; comme portier, Jas. M. Milton, Tenn.; comme maître de poste, le gén. Harry Sherwood, Mich.; comme chapelain, le Dr Nayler, de l'église méthodiste métropolitaine, Washington.

Comité exécutif et consultatif du parti républicain pendant le 46e Congrès: Frye, Garfield, Conger, Lannell, James, Harris, Henderson, Harmer et Harxill. Après quelque discussion, il a été résolu unanimement que pendant la session extraordinaire le Congrès ne devra voter que les lois pour lesquelles il a été spécialement convoqué. On a exprimé le désir d'avoir une session très courte.

Saisie de distilleries.

Washington, 17.—Le commissaire du Revenu de l'Intérieur a reçu du collecteur à Raleigh, Car. du Nord, avis de la prise d'une autre distillerie, samedi. Le collecteur à Lynchburg, télégraphie que deux distilleries de grains ont été saisies dans le comté de Franklin, le 13 courant.

Le collecteur d'Atlanta rapporte la saisie dans les montagnes de 8 distilleries illicites.

Le malheureux exode des nègres au Kansas—Leur triste situation à St Louis.

St Louis, 16—Un grand nombre de nègres sont arrivés ici de Vicksburg et d'autres parties du Mississippi et de la Louisiane, sous l'impression qu'on leur procurerait des moyens de subsistance pendant leur séjour ici, et un transport gratis au Kansas; et qu'une fois là, le gouvernement leur donnerait des terres, avec de l'argent, des mulets, des charrues, etc. Plusieurs centaines, plus d'un millier peut-être sont déjà ici, privés de tout. Il en arrivera plus de 600 demain. Il n'y a ici rien de ce qu'on leur avait promis; on les a grossièrement trompés, probablement dans un mauvais dessein.

Le maire Overstolz vient de lancer une proclamation avertissant ceux qui veulent venir à St-Louis de payer leur passage et de ne pas compter sur des secours. Il n'y a pas d'emploi pour eux. A peine si deux ou trois cents avaient de quoi se transporter au Kansas.

Le bureau de santé a eu une réunion pour s'occuper de la question. Tout d'abord on a pensé à envoyer tous ces malheureux à la quarantaine, où on pourrait leur procurer un abri et de la nourriture; on a fini par ne rien décider pour le moment. Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur se défendent d'avoir rien de commun avec toute cette affaire, et la ligne Ancher offre de ramener les nègres sur ses bateaux.

La question prend de l'importance et personne ne sait comment elle finira.

Mort d'un juge éminent.

Baltimore, 16.—Richard Cook Tilghman, juge du comté de la Reine Ann, est mort âgé de 72 ans. C'était un gradué de West Point; l'était de la même classe que Joe Johnston et Jeff. Davis. Il avait servi de garçon d'honneur au mariage du général R. E. Lee.

Incendie d'un vapeur.

Wilmington, 17—Le Yacht Elizabeth, allant de New York à Charleston s'est échoué dans la passe Rich. Il a pris feu et a été totalement détruit. L'équipage est sauf.

Indiens maraudeurs.

Galveston, 17. — Une dépêche de San Antonio au News dit que l'on a reçu au quartier du lieutenant Bullis la nouvelle que des bandes de Séminoles ont suivi d'autres allant faire la maraude dans la réserve du Fort Stanton, ils avaient avec eux 25 têtes de bétail enlevées dans le Texas. L'agent de la réserve a été requis de livrer les maraudeurs et le bétail au lieutenant Bullis. C'est le 3e fait de ce genre que l'on a remarqué dans cette réserve.

Deux affaires de meurtre.

Richmond, 17—Le procès de John E. Poindexter, le meurtrier du jeune Curtis, il y deux semaines, a commencé. On n'a pu se procurer que trois jurés sur plus de cent qui avaient été appelés. La Cour s'est ajournée à jeudi.

Mme Baccigalupo, qui a été poignardée par son mari, est encore dans une situation dangereuse. Son mari a été conduit devant la cour de police; mais l'interrogatoire a été ajourné jusqu'à ce que l'on connaisse des blessures.

NOUVELLES DIVERSES.

Macon, 17.—Le procès du meurtrier Gibson, qui a assassiné Coleman à New-York n'a pas abouti, le jury n'a pas pu s'entendre.

Marchés étrangers.

Liverpool, 17, midi.—Consols 96 11[16, Erie 25 5[8.

Liverpool, 17, midi—Coton actif et plus ferme. Middling Uplands 5 1[2. Middling Orléans 5 5[8. Ventes 15,000 balles, pour la spéculation et l'exportation 2000. Recettes 1220, américain 7450. Les futurs ont ouvert à 1[32 en hausse. Uplands, low middling clause, livraison en mars 5 1[2 à 17[32, mars et avril 5 1[2 à 17[32, avril et mai 5 17[32, mai et juin 5 17[32, juin et juillet 5 5[8 à 21[32 à 5[8, août et septembre 5 11[16, septembre et octobre 5 3[4. Expédié en février et mars, par voilier, 5 9[16. Futurs en baisse avec ventes faciles aux dernières cotes.

Liverpool, 17, 2 P. M.—Coton — Futurs, plus faciles. Uplands, Low Middling clause, livraison en juillet et août, 5 21[32d.

Paris, 17, 1:30 P. M.—Rentes 113 fr 35c.

Liverpool, 17, soir—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 13,000 balles américaines. Futurs calmes. Uplands low middling clause, juillet et août, 5 11[16, aussi 5 21[32.

Argent, Stocks, etc.

New-York, 17, midi.—Actions fermes. Argent 3 à 4, Change, long 4.86 3[4, court 4.89, Bons d'État calmes, Gouvernements fermes. Coton faible. Ventes 161. Middling Uplands 9 7[8, Mid. Orleans 10 Futurs plus fermes, mars 9.93, avril 9.99, mai 10.16, juin 10.32, mai 10,45.

New York, 17, soir—Argent 6, change 4.86 1[2 à 4.87, gouvernements fermes, nouveaux 5's 1.04 3[8, bons d'État calmes.

Marchés américains.

New York, 17, soir—Coton,— Recettes nettes 661, brutes 3073. Futurs fortes à la clôture. Ventes, 85,000 balles; mars 9,98 à 9,99, avril 10,04 à 10,05, mai 10,22 à 10,23, juin 10,38 à 10,39, juillet 10,50, août 10,58 à 10,59, septembre 10,38 à 10,39, octobre 10,14 à 10,16, novembre 10,01 à 10,03, décembre 10.

New York, 17—Coton calme. Ventes 581 balles. Middling Uplands 9 7[8, Middling Orléans 10. Recettes nettes consolidées 12,019. Exporté pour la Grande Bretagne 19,035, pour le continent 12,879.

PASSES.

Port Eads, 17, 6 P. M.—Léger vent du nord-est. Temps couvert et froid.

Arrivé: Barque française Ste Geneviève, en 72 jours de Bordeaux. Barque américaine Harriet F. Hussey, en 54 jours de Liverpool.

Parti: navires Minnie H. Gerow pour Liverpool, Wm Vapecott et Marcia Greenleaf pour Revel.

FLEUVE ET RIVIERES.

Memphis, 17—Le fleuve monte. Parti Mollie Moore pour la Nile-Orléans, Beaucoup de vent et de pluie durant la nuit. Il fait très froid ce matin avec de la neige en perspective.

Vicksburg, 17—Forte pluie hier soir. Temps beaucoup plus frais aujourd'hui. Thermomètre 48. Le fleuve a baissé de 6 pouces depuis samedi. Montant: Red Wing, City of Helena, U. P. Schenck. Descendant: Thomas Sherlock.

Cincinnati, 17—La rivière a 35 pieds 9 pouces et baisse. Le temps est clair et frais.

Pittsburg, 17 — La rivière a 9 pieds 1 pouce et baisse. Temps couvert et frais.

Louisville, 17—La rivière baisse, avec 13 pieds 7 pouces dans le canal. Temps clair et frais.

Cairo, 17 — Le fleuve a 27 pieds 7 pouces et monte. Temps clair. Thermomètre 28.

St. Louis, 17 — Arrivés, le Dippold avec des barges et le Rucker de la Nile-Orléans.

Le fleuve a haussé de 3 pouces, avec à peu près 6 pieds à Cairo. Temps clair et chaud durant le jour; tournant au froid ce soir.

Memphis, Tenn., 17—Le fleuve a monté de 12 pouces. Parti: le Charles Morgan pour la Nile-Orléans. Temps clair et frais.

Memphis Tenn., 16.—La forte gelée d'hier soir a nui à la récolte de fruits dans cette section.

Sur la description des divers départements de la dernière Exposition industrielle de la Louisiane, le *Cincinnati Trade List* s'exprime ainsi:

Presqu'en face de l'étalage de M. Morris McGraw, on remarque les vitrines du magasin de chaussures de l'Etoile Rouge dont M. Arthur Durieu est le propriétaire. Ces vitrines font honneur à l'Exposition autant qu'à M. Durieu, par leur richesse et leur excellent emplacement dans le centre de la salle. Le pavillon de M. Durieu est bien garni de chaussures de tous genres provenant des meilleures fabriques de l'Est.

Les qualités de ces chaussures sont connues ici par leur solidité et leur façon élégante. M. Durieu fait confectionner ici tous ces articles et peut donc offrir toutes les garanties à sa clientèle. Sa maison est la seule au Sud qui confie des commandes aux fabriques du Nord et de l'Est. Aucun marchand de chaussures à la Nile-Orléans n'a montré autant d'énergie que M. Durieu à signaler ses articles à l'attention du public, et, assurément, ses efforts porteront leurs fruits. Nombre de fabriques de l'Est sont exclusivement occupées à remplir ses commandes.

45 Years Before the Public.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

CELEBRATED

LIVER PILLS,

FOR THE CURE OF

Hepatitis, or Liver Complaint,

DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Every box has a red wax seal on the lid, with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

The genuine McLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrappers.

Insist upon having the genuine DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

NOUVELLES TAXES POSTALES

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Égypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Égypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: États-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du Golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, hollandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique. Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur (Béluchistan), de Mandalay (Birmanie), et Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Laboan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'État de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans,

Jusqu'au 31 décembre 1878.

1806........ETABLIE EN........1806

Primes de feu	$253,437 39	
Primes maritimes	65,697 74	
Primes de rivière	36,923 63	
Total des primes.		$356,058 76
Moins		
Primes sur risques non expirées	$92,675 43	
Primes remboursées	10,416 15	
Réassurances	20,506 98	—123,596 56
Primes nettes		$232,460 20
Intérêt sur placements		36,242 06
		$268,702 26
A déduire;		
Pertes par le feu	$30,546 19	
Pertes maritimes	26,924 70	
Pertes de rivières	6,700 88	
	$64,171 77	
Réfaction (rebate) au lieu de participation	41,464 78	
Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, offrandes de charité et cancellations	56,806 31	—162,442 86
Profit net		$106,259 42
A déduire:		
Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus, fonds de réserve	56,259 42	
		106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$53,682 42
Primes en voie de collection	64,062 20
Premium notes	19,463 45
Dû par des agents	1,343 23
Propriétés foncières	143,336 42
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissements	176,877 66
Gold bonds des États-Unis, chemins de fer urbains de la Nile-Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'État de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works	227,272 67
Total de l'actif	$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions	$500,000 00
Réserve pour ré-assurances	92,675 43
Dividendes non réclamés	9,520 99
Pertes ajustées non réclamées	2,000 00
Dividende semi-annuel, décembre 1878	25,000 00
Surplus, fonds de réserve	56,259 42
Total du passif	$685,455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879.

TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

BUREAU DU NEW ORLEANS INSURANCE CO., Coin Camp et Canal, Nile-Orléans, 13 janvier 1879.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T. DUGAZON, H. GALLY,
CHR. LAFITTE, W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT, ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS, JULES ALDIGE,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER. JULES TUYES.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 17 Mars 1879.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Échanges.	Balances.
15 mars	$1,182,782 90	$190,298 21
17 mars	1,813,229 41	164,866 27
Jusqu'ici cette semaine	$2,996,012 34	$355,164 48
Même temps la semaine der.	3,309,473 41	328,487 38
Total la semaine der.	9,622,916 36	1,167,162 98
Total la semaine précéd.	11,094,978 63	1,277,591 89

Le marché monétaire a été plat et facile aujourd'hui.

Nous continuons à coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte. A1 de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothèques de première classe de 8 à — et de seconde classe, nominal.

Le change étranger a été encore coté de 483 à 485 connaissement, et A 1 clear sterling de — à 486 1[2 pour banque, et de — à 487 pour taux de comptoir de banque et de 5.21 7[8 à 5.21 1[4 pour papier de commerce.

Les seules ventes de sterling rapportées ont été de £10,000 connaissement de 484 à 485, et £7,000 de 484 1[2 à 485.

Rien n'a été rapporté pour les francs.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer sur New York au pair et les traites à vue du commerce ont encore été cotées de — à 1[8 pour cent d'escompte.

Les actions ont été calmes.

Les Bons d'État ont éprouvé une baisse marquée, fermant à 3[4 pour cent au dessous des cotes de samedi.

Les Bons à prime ont été plus faciles tout le jour, commandant de 25 à 25 1[4 contre 25 1[8 et 25 1[4 samedi.

Le tableau suivant des taux d'offre et de demande indique le cours des Bons d'État et des Bons à prime, à la Bourse de la Nile-Orléans, aujourd'hui:

Bureaux.	Appels	State Consols. offre.	demande.	Premium. offre.	demande.
10 A. M.	1er	48¼	49	25	25¼
10	2nd	48¼	48½	25	25¼
11	1er	48⅜	49	25	25¼
11	2nd	48⅜	49	25	25¼
12	1er	48	49	25	25¼
12	2nd	47⅞	48⅛	25	25¼
1 P. M.	1er	47⅞	48⅛	25	25¼
1	2nd	48	48⅛	25	25¼
2	1er	47⅞	48⅛	25	25¼
2	2nd	47⅞	48⅛	25	25¼
3½	1er	47⅞	48⅛	25	25¼
3½	2nd	47⅞	48⅛	25	25¼

Voici les dernières cotes des valeurs suivantes

	Offre.	Demande
Bons consolidés d'État	29¾	30¼
Scrip de ville, 1874	23½	26
Warrants d'État 1879	99	99¾
Warrants de levée	84½	89
Certificats du N.O. Savings Inst.	32	40

Ventes à la Bourse de la Nile-Orléans.

Bureau à 10 a. m.

$10,000	Consolidés de l'État	48½
5,000	do	48⅜
10,000	do	(S 60) 48⅜

Bureau à 11 a. m.

$20,000	Consolidés de l'État	48¼
15,000	do	48
10,000	do	47⅞
45,000	do	48
5,000	do	(S 30) 48
5,000	Consolidés de la ville (Crossman)	30
1,000	Dépôts au New Orleans Saving Bank (5 6 mois)	30

Bureau à 1 p. m.

$10,000	Consolidés de l'État	48⅛

Bureau à 2 p. m.

20	actions de la compagnie de Water works	$30 12½
25		30 25
$11,000	Consolidés de la ville (Crossman)	29¾

Bureau à 3½ p. m.

$5000	Consolidés de l'État	47⅞
20,000	do	47⅞
5,000	do	47⅞
30,000	Bons à Primes	25¼

Ventes au dehors de la Bourse.

Entre 10 et 11 A. M.

$10,000	Consolidés de l'État	49

Entre 11 et 12 P. M.

$5,000	Consolidés de l'État	48⅛
20,000	do	48⅛
25,000	do	48⅛

Entre 12 et 1 p. m.

30	actions Waterworks Co	$30 50
$10,000	Consolidés de l'État (S. 30)	48
25,000	do	47⅞
10,000	do	48
5,000	do	48

Entre 1 et 2 p. m.

65	actions Crescent City Railroad Co.	$58
$10,000	Bons à Prime (S 60)	24⅞

Entre 2 et 3½ p. m.

36	actions Waterworks Co	$30 25

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 17 mars 1879.

COTON—Non compris 150 et 400 balles additionnelles de samedi quand les transactions actuelles étaient de 10,500, les ventes d'aujourd'hui se sont élevées à 7 200 balles à des prix indiquant une hausse de ⅛c dans nos cotes pour le medium et les grades supérieurs et ⅛ à ¼ pour les grades inférieurs.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange, comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur	7⅛ à 7¾	
Low ordinary	8¼ à 8½	8⅛
Ordinary	8¾ à 8⅞	8⅝
Strict ordinary	9 à 9⅛	
Good ordinary	9¼ à 9⅜	9
Strict good ordinary	9⅜ à 9½	
Low middling	9½ à 9⅝	9½
Strict low middling	9⅝ à 9¾	
Middling	9¾ à 9⅞	9¾
Strict middling	9⅞ à 10	
Good middling	10⅛ à 10¼	10¼
Middling fair	10½ à 11	11
Fair	— à —	

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 9⅝, à Mobile à 9⅝, à Savannah 9⅝, Charleston à 9⅝, à Wilmington 9⅝, à Norfolk à 9¾, à Baltimore à 9⅞ à 9 13[16. New York 9⅞, à Boston 10, à Memphis 9¾, à Augusta 9⅝, à Philadelphie 10, à Cincinnati 9⅝ et à St Louis 9⅝.

L'Exchange rapporte: Ventes 6 200 balles. Marché ferme. Les cotes ont haussé de ⅛c.

—ÉTAT DU MARCHÉ AU COTON—

	Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878	4,086
Arrivé depuis le dernier état	5,771
Précédemment	1,285,217	1,290,988
Total	1,295,074
Exporté aujourd'hui	rien
Expédié précéd.	1,040,627
Stock en main ce	254,447
Stock (même temps l'année dernière)	279,418

Reçu depuis samedi soir 4704 balles, contre 11,425 dimanche et lundi dernier et 7100 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu mentionner de transactions aujourd'hui. Le montant de boucauts en vente est maintenant estimé à 525. Nous continuons de coter comme suit

Medium lugs 2 à 2½. Low lugs 2¼. Medium 2¾ à 3, Good et Fine 3¼ à 3½. Low leaf 3¾ à 4¼, Medium 5¼ à 6½, Good et Fine 7 à 8, Sélections 9 à 10.

Reçu depuis samedi soir 14 boucauts. Stock en main d'après notre compte-courant 1378 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 773 boucauts. Exporté 84 boucauts et 96 barils. La demande n'est que pour la consommation locale.

Nous cotons. Inférieur 3¼ à 4, Commun 4¼ à 5, Good Common 5¼ à 5⅜, Fair to good fair 5½, Fully fair 5⅝, Prime 5⅞, Strictly prime 6; Clarifié 6½ à 6⅝, Seconds 5 à 6⅛, Jaune clarifié 7 à 7½, Gray clarified 6½ à 7⅛; Off Whites 7⅜ à 7½, Choice white 7⅝ à 8¼ la livre.

MÉLASSE.— Reçu ce matin 735 barils. Exporté 31. La demande est active. Il n'arrive que des qualités cistern bottom et inférieures.

Nous cotons: fermenting 20 à 28c. le gallon; Common 22 à 23c. Fair 24 à 28c. Centrifugal 22 à 30c. Prime 27 à 28c. Strictly Prime 30 à 33c. Cistern Bottoms 30 à 40c. Choix 34 à 35.

FARINE—Reçu ce matin 1642 barils. Le marché est calme mais ferme avec un faible stock. La demande pour la consommation locale est faible, mais celle pour l'exportation un peu meilleure. Vendu 965 barils dont 100 à $5.25, 25 à $5.55, 140 extra à $5.60, 75 spéc à $5.75, 75 à $5.87½, et 150 à des conditions particulières.

Nous cotons: Commun $2.75 le baril, supérieur à $3, simple extra à $3.50, double extra à $3.75 à 4, Low treble extra à $4.25 good treble extra à $4.50 à $4.75, choix treble extra à $4.87½ à $5, choix extra à $5.25 à $5.50, fancy $5.50 à $5.75.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Le stock des épaules est faible avec une assez bonne demande. Nous cotons épaules, loose, à 3⅜, packed à 4c, clear ribsides à 4⅞ à 5, clear sides 4⅞ à 5c. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BŒUF—Le stock est faible et le marché est actif. Nous cotons: Western à $10.75 à $12 le baril et $6.50 à $7 le demi-baril. Fulton Market à $22 à 23 le demi baril et $16 le baril.

JAMBONS—Le choix sugar cured (canvassed) est toujours rare et sa demande à 9¾ à 9⅞c la livre. Le medium average se vend à 9½ à 9⅝c, large size à 8 à 8½, uncanvassed sugar cared à 8c. Au détail il faut payer ¼c de plus.

GRAISSE—La graisse se vend pour la consommation locale. En tierçons, packers, à 6½ à 6⅞, refined 7¼ à 7½, en barillets, packers, à 7¼, refined à 7⅞, en baquets à 7⅞. Au détail, il faut payer ¼c de plus.

BACON—Le stock est assez abondant, le marché est calme et les prix sont les mêmes que ceux d'hier. Nous cotons épaules, vieux stock à 3¼c. la livre, nouveau à 4⅛ à 4⅜, clear rib sides à 5⅛, clear sides à 5⅞. Au détail, il faut payer ¼c de plus.

BREAKFAST BACON—L'approvisionnement est faible et le choix vaut 8c la livre. Pas de demande pour les qualités inférieures.

PORC—Nous cotons vieux mess, à $9.25 à $9.37½ le baril, nouveau stock à $10.75 à $11. Au détail, vieux mess à $10 à $10.25, nouveau à $11.25.

Se vendent au jobs: Prime mess porc à $10 le baril, rump porc à $9.25 à 9.50, extra prime porc $9, family clear porc $10 à $10.25, pig porc $5.75 à $6, pigs tongues 3⅞ à 4c, la pièce; le demi-baril, pigs feet $1.00 le barillet, $2.00 par frequin, $4.50 le baril, $5 le tierçon, spare ribs $5.50 le baril, $6 le tierçon, side ribs $6 le baril, $7.50 le tierçon, pigs tongues 4¼ à 4½c pièce. Beef sausages 4½c la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05 à $1.10, Bourbon $1.65 à $2.50 le gallon.

MAÏS—Reçu ce matin 1,519 sacs. Le stock est assez abondant, mais la demande est modérée. Vendu 1,100 sacs, dont 300 mêlé à 45c. le boisseau, 500 blanc à à 45½c, 150 choix blanc à 46c. et 150 jaune à 47c.

MAÏS EN GRENIER.—Nous cotons pour les cargaisons mêlé No 2 à 41c. le boisseau.

BLÉ—Le blé St-Louis No 2 se vend par fortes cargaisons à $1.11½ le boisseau. Le marché est ferme avec la perspective d'un faible stock de blé d'hiver.

AVOINE—Reçu ce matin 1700 sacs. Bon stock et les arrivages sont assez forts, les prix ont fléchi de deux cent le boisseau. Vendu 2,700 sacs dont 300 ordinaire à 35c., 2100 prime à 36½c. et 300 choix à 36c. boisseau. Nous cotons le Galena à $5.35 à 36c. le St Louis à 37c.

SON—Reçu ce matin 910 sacs. Le stock est assez bon et le marché est calme. Vendu 100 sacs, à 80c. les 100 livres.

FOIN—Reçu ce matin 873 balles. Très fort stock mais la demande est limitée. Nous cotons ordinaire à $10 à $11, choix $16 à $16.50 le tonneau. Vendu 180 balles, dont 80 ordinaire à $11 le tonneau, et 100 prime à $12.

LAINE—Le marché est calme. Nous cotons: Burry à 8 à 10c. la livre, la Louisiane clear 19 à 20c. le clear Lake à 19 à 21c. la livre.

MOUSSE.—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: la mêlé à 2½ à 2⅞ la livre; la grise mêlée à 3 à 3¼, la noire à 3¾ à 4.

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest $3.50 à $3.75 la douzaine, les poulets $3, les canards $3, les oies à $4 à $5, les dindes à $14 à $18 la douzaine.

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'Ouest à 13 à 15c. la douzaine, ceux de la Louisiane à 14 à 16c.

BEURRE—Nous cotons: New York Creamery, fine firkins 25 à 26c; Fancy Western Creamery 29 à 29c., Prime Creamery 20 à 23c; Prime Creamery 25 à 26c. New York Dairy firkins fine 22 à 24c. Do. Good 18 à 19c. Do Fair 16 à 17c. Choix Western 17 à 18c. Western Dairy tubs fine 16 à 17c. Western do. renacked good 12 à 14c. Western milled 7 à 9; Western inférieur 5c., Western roll, strictly choix jaune en baquets, dry packed 15 à 17c.; à pauvre fines 12 à 14c. par livre.

POMMES DE TERRE. — Nous cotons: les pommes de terre de l'Ouest. Rosette à $1.50 à $1.75 le baril, Peerless $1.50 à $1.75, Peach Blows $2 10 à $2.25, Early Rose à $2.10 à $2.25, Jackson White à $2 10 à $2.25. Les oignons à $3.50 à $4, les pommes $3.50 à $4.50. Les choux de la Louisiane $5 à $6 les 100 têtes, la choucroute à $8 à $10 le baril.

CAFÉ—Nous cotons pour les cargaisons: Ordinary 10¼ à 10⅝c (or), fair 13¼ à 13½c; good 14¼ à 14½c; prime 15¼ à 15½c la livre. Au détail: Ordinary 10⅞ à 11c (or), fair 13⅞ à 14c, good 14⅞ à 15c. prime 15½ à 16c la livre. Très peu de stock sur le marché.

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 15 mars et de N. York en date du 17 mars 1879. Recettes 90,000 sacs. Achats pour l'Europe 40,000, pour les États Unis 35,000 Prix 8200. Stock 100,000, change 20 7[8d.; moyenne reçue journellement 11,400 sacs.

RIZ—Nous cotons: Clean No. 2 à 4 à 4½c. Common 5¼ à 5½c, Ordinary 5⅝ à 5¾c, Fair 5⅞ à 6, Good 6 à 6¼c, Prime 6¼ à 6½c, Choice 6¾c la livre.

SEL—Nous cotons: Coarse 92½ à 95c. fine $1.45 à $1.50 le sac. Livré au débarcadère du bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85 à 90 le sac, au poches 1¾ à 7 selon la grosseur.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la campagne en mauvais état à 4c. la livre, en bon état à 6 à 6¼, dry salted 9 à 9¼, dry flint 10 à 11c. Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 6½c., de 70 à 84 livres, à 6½ à 7c., au-dessous de 70 livres 5 à 5½c., peaux de vaches comme elles viennent 5½c., kips 25 à 30 livres 6½c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50 à 75c. chaque; cire d'abeilles, jaune, prime, 20 à 21c. la livre, comme de pièce, suif 5½ à 6.

DOUVES EN CHÊNE—Extra pipe 60 pouces $165 à $175; extra pipe 56 pouces $120 à $140; light pipe 56 à 60 pouces $100 à $110; extra boucauts 48 pouces $120 à $130, extra claret $90 à $105. Les douves No 1 en chaland, $115 à $130, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON.—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28 à 30c. le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c. la boite et $5 le boucaut. Aux steamships $4 la tonneau de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs de l'Ouest, [illegible] au mois, de choix, par tête	brute	$ —
do	1re qualité	4 à 4½
do	2e do	3 à 3½
do	3e do	2 à 2½
Bœufs du Texas, choix, par tête		$ —
do	1re qualité	$30 à 35
do	2e do	$15 à 25
do	3e do	$10 à 12
Cochons, 1re qualité, par lb brute		3½ à 4
do	2e do	2½ à 3
do	3e do	
Moutons, 1re qual., par tête		$ 3 50 à 4 00
do	2e do	$ 2 50 à 2 00
do	3e do	$ 1 00 à 2 00
Vaches laitières, 1re qualité par tête		$ 65 00 à 75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête		$40 00 à 50 00
Vaches du Texas avec veaux		
Veaux, 1re qualité, par tête		$ 8 00 à 9 00
do 2e		$ 6 00 à 7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête		$10 50 à 11 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête		$ 8 00 à 9 00

BULLETIN MARITIME.

LUNDI 16 MARS 1879.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (alle) Fried Krupp, Arnold, Rouen
Barque (ang) Carrie Delap, Crosby, Rotterdam
Goelette Constance, Nyborg, Utilla

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Chrysolite, Jones, Liverpool via les Ports du Mexique
Steamship (fran) Guadeloupe, Le Lesnez, Marseille via la Havane L'Grand—10—2nd D't
Barque (autr) Roma, Gerolimich, Lussinpiccolo
Barque (autr) Lincoln, Gerolimich, Leghorn
Navire (norv) Aukathor, Knudsen, St Nazaire
Barque (ital) Generoso, Izzuelli, Gênes
Goelette Peabody, Demetrio, Tuxpan
Goelette John Atwood, Hicken, Port Cortez via Utilla

(A la station de la Quarantaine.)

Steamship (alle) Braunschweig, Undeutsch, Brême via le Havre et la Havane

BATEAUX A VAPEUR.

Gate City, Wise, du Bayou Bartholomew
Gold Dust, McCord, de St Louis
John H Hannah, Blanks, de Ouachita City
Isabel, O'Fry, du bas du fleuve
Henry Tete, Ascoin, du Bayou Lafourche
Belle, Ruiz, du haut du fleuve
Emma Irvine, Sharp, du bas du fleuve
Fanchon, Breed, Washington
Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara
Yazoo, Crawford, de Washington
Robt E Lee, Campbell, de Vicksburg
Ar Nouveau Bassin
New Camelia, Hammever, de Covington

EXPORTATIONS.

ROUEN—par steamship Fried Krupp—27,254 boisseaux blé en grenier, 20,848 boisseaux maïs en grenier.

ROTTERDAM—par barque Carrie Delap—4350 sacs maïs, 46,631 boisseaux maïs en grenier.

UTILLA—par goelette Constance—20 demi barils farine, 5000 bardeaux, 1000 pieds bois de frêt assorti.

IMPORTATIONS.

MARSEILLE—par steamship Guadeloupe—10 barriques vin, Queyrouse & Bote—1 caisse drap à ordre.

CADIZ—par steamship Guadeloupe—1 caisse vin, L. Delgado & Grima—20 barils vin, Jumbo Bros—47 barils olives, 2 demi olives, 60 colis bouchons L. Grand.

PORT CORTEZ & UTILLA—par goelette Jno Atwood—1500 cocos, 800 régimes bananes, 1 leg acajou, 10,000 figues bananes.

HAVANE—par steamship Chase — 76,000 cigares.

TUXPAN—par goelette Geo Peabody—191 logs cèdre, 13 pièces fustic.

Arrivages de Produits.

BAYOU BARTHOLOMEW—par steamer Gate City—72 balles coton, 92 sacs graines coton.

ST LOUIS—par steamer Gold Dust—32 balles coton et fret assorti.

OUACHITA CITY—par steamer John H Hannah—8 balles coton, 680 sacs graines coton, 4320 [illegible].

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel—divers à ordre.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Hy Tete—125 boucauts sucre, 15 barils sucre, 64 barils melasse, 2 demi barils melasse.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Belle—38 barils melasse, 25 kegs melasse, 2 demi barils melasse.

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—divers à ordre.

WASHINGTON—par steamer Fanchon—211 balles coton, 187 boucauts sucre, 42 barils melasse, 1479 sacs graines coton.

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay—11 balles coton, 92 sacs graines coton, 42 barils melasse, 134 boucauts sucre.

WASHINGTON — par steamer Yazoo—127 balles coton, 101 boucauts sucre, 67 barils melasse, 448 sacs graines coton, 30 sacs riz brut.

VICKSBURG—par steamer Robt E Lee—1533 balles coton, 2611 sacs graines coton.

COVINGTON — par steamer New Camelia—16 balles coton, 4 barils melasse, 2 barils sucre, 5 demi barils melasse.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—123 balles coton, 12 boucauts sucre, 45 barils melasse, 3 barils sucre, 45 barils melasse.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—8 boucauts sucre, 12 barils melasse.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—690 balles coton, 3 boucauts tabac, 26 sacs riz brut, 224 sacs graines coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS, R. R.—476 balles coton.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Emblem, Stephenson ..... expéd 24 fev
Steamship Peer of the Realm, Nicholls, expédié
Barque Walle, Sorensen ..... partie 5 mars
Navire Forest Belle, Scott ..... parti 1 mars
Steamship Goal Whitney, Freeman ..... parti 8 mars
Steamship New Orleans ..... parti 8 mars
Goelette Earl H Potter, Shearer ..... partie 24 fev

LIVERPOOL.

Navire Queen of the East, Dunham ..... parti 27 fev
Barque A E Battaford, [illegible] ..... partie 27 fev
Navire Southern Rights, Baird ..... parti 9 fev
Navire Richard Parsons, Packard, expédié 23 jan
Barque Inverosk, Getson ..... partie 24 jan
Barque H G Hussey, Danah ..... partie 23 jan

DUBLIN.

Barque Trepio, Kanner ..... partie 28 déc

LONDRES.

Navire Bombay, Peterson ..... parti 8 mars

BRISTOL

Barque Filadelfia, Pedrugo ..... partie 22 jan

LEGHORN

Barque Lincoln, Gerolimich ..... partie 16 jan

LUSSIRE

Barque Plod, Tarabochia ..... expédiée 6 fev

HAVRE.

Navire Annie Gossley, Bond ..... parti 13 fev
Navire Zephyr, Kelly ..... parti 12 fev
Navire Nunquam Dormio, Cousins ..... parti 22 fev
Navire Crescent City, Delano ..... parti 22 fev
Navire Sabine, Borland ..... parti 17 jan
Brick Valentine, Folkenburg ..... parti 6 fev
Navire Ile Marthe, Oliver ..... parti 13 fev
Navire William, Journeay ..... parti 31 jan

HONFLEUR

Barque Kalliste, Kittel ..... partie 6 jan

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchatel, Dupont, en charge
Barque Ste-Geneviève, Demurant ..... partie 4 janv

MARSEILLE.

Steamship Guadeloupe, Mende ..... parti 12 fev
Barque Honor, Maragna ..... partie 19 janv
Barque Virginie-de-Guardia, Scotto, en charge

CETTE

Barque Arcangelo Padro, Scala, en charge 17 jan

ROUEN.

Barque Kate, Anderson ..... partie 5 fev
Barque Admete, Ness ..... partie 26 jan

CETTE

Barque Giuseppe Windsano, Scatticia, par. 30 déc

BRÊME

Steamship Braunschweig, Undeutsch, parti 19 fev
Barque Smidt, Nobbe ..... partie 19 déc

GÊNES.

Barque Generosa, Tegardi ..... partie 31 déc
Brick Nellie, Langobardo ..... parti 4 jan

NAPLES.

Barque Ariadne, Biancone ..... partie 30 déc

LISBONNE.

Barque Nuevo Mondo, Maruca ..... partie 5 fev

TRIESTE.

Barque Giusto, Colombo ..... expédiée 17 déc
Barque Jason, Anderson ..... partie 2 jan
Barque Fernanda, Gladulich ..... partie 11 déc

ALEXANDRIE

Barque Charlotte, Johansen ..... partie 27 nov

BARCELONE

Barque Aurora, Anderson ..... partie 14 fev
Barque Juno, Lindt ..... partie 15 fev

MALAGA

Barque Ystawa, Sorensen ..... expédiée 14 fev

PALERME

Brick Cinque Sorelle, Lena ..... parti 19 fev

GIBRALTAR

Barque Stavanger, Tonnise ..... partie 30 janv

RIO DE JANEIRO

Barque Sleipner, Neilson ..... partie 11 jan
Schooner Anna Müller ..... partie 24 déc
Brick Nuevo S Michele, Michele ..... parti 3 jan

Fabrique Andrieu—Cette fabrique de chaussures, établie rue Poydras 159, est une des meilleures de la Nile Orléans. Elle n'emploie que d'excellents matériaux et des ouvriers de premier ordre. Les chaussures de toutes qualités qui en sortent pour dames, cavaliers, jeunes garçons et enfants, sont fort estimées et ont toujours eu la vie de manière à répondre à tous les goûts. Mais ce qui prouve que tous les articles que produit la fabrique Andrieu méritent l'attention du public est le nombre d'ouvriers qui sont constamment employés dans cet atelier. Ce nombre est considérable.

BU[illegible]

DUFO[illegible]
Proprié[illegible]

NOUVE[illegible]
MERCRE[illegible]

VENTES A L[illegible]

Par Albert Pan[illegible] ge, un lot de me[illegible]

Par Placide J. S[illegible] et Bienville, chez [illegible] dit magasin

Porcelaine [illegible] nonce d encan de l[illegible]

Les pro[illegible]

Nous avons [illegible] propriété fonci[illegible] partie des lourd[illegible] elle. Après le[illegible] dont nous deve[illegible] tondité, nous e[illegible] ment plus mod[illegible] par cela même,[illegible] car on ne lui co[illegible] légitimement et[illegible] des ressources[illegible] pas de bombanc[illegible] santé, mais il a[illegible] et solide et de u[illegible] à l'abri de l'inan[illegible] se composant de[illegible] manquait soive[illegible] vivaient alors [illegible] plaignaient de [illegible] le budget fut ré[illegible] officiers minist[illegible] pas dans une a[illegible] un budget de q[illegible] ils ne se porter[illegible] nous conclusions[illegible] ra réduit à $1,5[illegible] les fonctionnaire[illegible] davantage. Co[illegible] moins de place[illegible] moins de gens [illegible] qui resteront [illegible] qu'aujourd'hui,[illegible] et plus réguliè[illegible] ployés et fonct[illegible] sujet de se plain[illegible]

L'économie, e[illegible] ministration pub[illegible] monde, surtout [illegible] porté à eux seul[illegible] turnal dont l'his[illegible] à la postérité[illegible] la convention qu[illegible] avril prochain p[illegible] des charges qui[illegible] craint tout d'abo[illegible] ne fût qu'une do[illegible] malheureuse Lé[illegible] tion de la Conve[illegible] bruit, disait-on, [illegible] même fera peu d[illegible] session nécessair[illegible] se, elle nous lais[illegible] en réformes les[illegible] occasionnés.

Qu'on se rassu[illegible] formateurs de la[illegible] pour alliés les re[illegible] gnes qui ont sou[illegible] Nile-Orléans et[illegible] nous, qu'il est au[illegible] cole de Warmoth[illegible] fasse. Ces alliés[illegible] que nous, et no[illegible] qu'ils puissent t[illegible] les mœurs.

Nous savons b[illegible] les rues, et se br[illegible] me à tout le mon[illegible] conventionnels d[illegible] tion de couloir à[illegible] pourront diffici[illegible] nanciers, en effe[illegible] lions l'autre jour,[illegible] coup de choses et[illegible] s'agit de leur in[illegible] nous en croyons [illegible] moyens de corrup[illegible] comptent faire de[illegible] ses et incessante[illegible] conventionnels, [illegible] desquelles les pra[illegible] ne seraient rien[illegible] peu de foi à ces r[illegible] d'aujourd'hui ran[illegible] que ceux qui ont[illegible] gime républicain[illegible] le temps des extr[illegible] qu'il ne faut [illegible] publique. Ils s[illegible] doute, qu'ils ne d[illegible] conservation de l[illegible] peuple ne veut pl[illegible] qui valent davan[illegible] pour l'objet en qu[illegible] tien, car la Légi[illegible] Convention ferait[illegible] n'aurait pas su fa[illegible] vent tous qu'une[illegible] simple omission d[illegible] à bas une dette t[illegible] quoi leur servira[illegible] vention, s'ils ne p[illegible] même manière t[illegible] subséquentes? I[illegible] draient cent fois p[illegible] valent, et nous re[illegible] ordre, c'est à dire[illegible] traire, de croire à[illegible] annoncerait de le[illegible] té que de bon sens[illegible] que d'adresse.

Les financiers[illegible] ment, nous en avo[illegible] auront très certain[illegible] bile, avocats qui[illegible] gnifiques plaidoye[illegible] borneront à cela, [illegible] tissent pas, comm[illegible] pérer, les financier[illegible] comme ont gémi[illegible] priétaires et tou[illegible] vailleurs honnête[illegible] sans réussir jamais[illegible] ceux qui les spolia[illegible] audace. Que de[illegible] duites à la détres[illegible] fatales années!

En aucun cas, d[illegible] ne souffriront com[illegible] miers, les planteur[illegible] Les dettes étant[illegible] moins sur les b[illegible] Bourse pour prêter[illegible] dustrie et à la pro[illegible] tarderont pas à ret[illegible] nouveau. Les hy[illegible] une valeur certain[illegible] comme autrefois et[illegible] porteront vaudra[illegible] frauduleuses basé[illegible] personne ne peut p[illegible]

Nous parlons a[illegible] voyons se former u[illegible] blique, et aussi [illegible] cette opinion prend[illegible] doit nous condu[illegible] complète. La pro[illegible] elle toutes les ind[illegible] qui en dépendent.[illegible] aura la preuve de[illegible] que le respect d[illegible] principe le plus [illegible] sociale, et que hon[illegible] rité permanente p[illegible]

A ce propos, n[illegible] d'adresser aux fina[illegible] pitalistes des conse[illegible] opportuns dans le[illegible] calculons qu'avec[illegible] convention devra[illegible] si elle veut répond[illegible] du peuple, il y aur[illegible] moins $600,000[illegible] de la dette de l'Et[illegible] ville seule de la N[illegible] mie de $350,000[illegible]